



CERTIFICAT N° 00604
VERSION 1

TIKOALA BRIDET CELINE
21, rue des Cottages
54600 VILLERS LES NANCY

N° de déclaration : 41540319854

SGS ICS, organisme certificateur, atteste que l'organisme susmentionné est certifié :



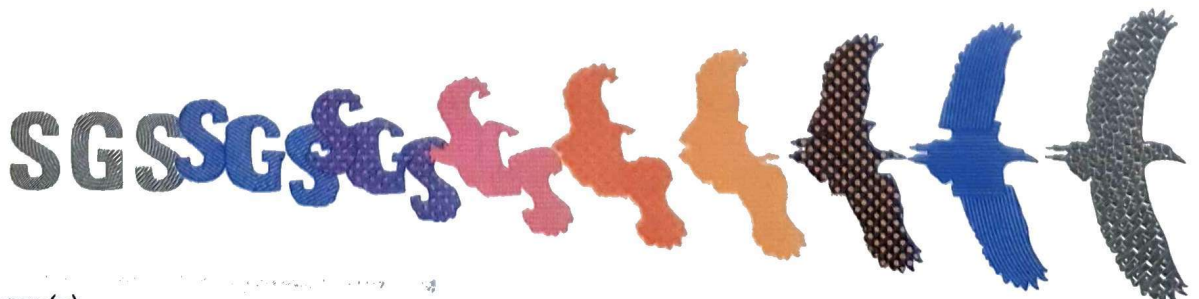
Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :
Les actions de formation

Programme de certification :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur,
- Règlement de certification SGS ICS en vigueur

Certification prévue selon l'article L.6316-1 du Code du Travail
Délivré le : **07/07/2021**
Valable jusqu'au : **06/07/2024**

Siham VIDARD
Présidente de SGS ICS



Ce document comporte 1 page(s)

SGS ICS France
29, avenue Aristide Briand
F-94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone +33 (0)1 41 24 86 54
Fax +33 (0)1 41 24 89 96

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait

RAPPORT D'AUDIT DE CERTIFICATION



sur la base du

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 (version en vigueur)

Certification QUALIOPI Processus certifié


" Certification des prestataires d'actions concourant au développement des compétences "

Information générales :	
Démarche de certification	Démarche de certification monosite
Type d'audit	Choisir dans le menu déroulant le type de d'audit
Date de l'audit	11/06/2021
Raison sociale	TIKOALA
Adresse	21 rue des cottages
Code Postal	547600
Ville	Villres les Nancy
Téléphone	06.81.67.49.78
Mail	celine.tikoala@gmail.com

Toute modification du dossier (changement d'interlocuteur, coordonnées mail, adresse, ...) est à reporter dans l'outil MAELIA par l'auditeur dans l'onglet : information à traiter.

Portée de la certification (préciser les catégories d'actions évaluées) :	
L. 6313-1 Action de formation (AF)	<input checked="" type="checkbox"/>
L. 6313-2 Bilan de compétences (BC)	<input type="checkbox"/>
L. 6313-3 Validation des acquis de l'expérience (VAE)	<input type="checkbox"/>
L. 6313-4 Apprentissage (AP)	<input type="checkbox"/>

Résultat de l'audit :	
<i>Toutes les indicateurs ont été évalués conformes par l'auditeur à l'exception des indicateurs pour lesquels une fiche de non-conformité a été ouverte sur MAELIA ; et des indicateurs non observés ou non applicables.</i>	
Nombre de non-conformités mineures détectées	0
Nombre de non-conformités Majeures détectées	0
Dans le cadre d'un audit réalisé à distance :	
L'auditeur doit préciser : les moyens de communications utilisés	<i>Lister ici les moyens de communication utilisés</i>
L'auditeur doit évaluer l'efficacité de l'atteinte des objectifs d'audit	Choisir dans le menu déroulant

Nom du client : Céline VOIGNIER	Nom de l'auditeur : Gilles Corradi
Visa :  TIKOALA Céline Voignier 21 Rue des Cottages 54600 Villers-lès-Nancy Siret : 52031874200019 Code NAF : 4799A www.tikoala.fr	Visa : 